



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

PROGRAMME SOLIDARITÉ INTERNATIONALE TOGO

Je m'engage à...

- participer activement aux formations pré-départ, aux activités proposées lors du séjour par le partenaire et à la rencontre d'évaluation;
- obtenir ou détenir un passeport valide six mois après la date de fin de stage et remettre une copie de la première page lors de la formation pré-départ;
- obtenir un visa de séjour pour le Togo en m'adressant à l'Ambassade du Togo au Canada suite à la formation pré-départ qui portera sur ce sujet : <http://www.ambassade-togo.ca/>;
- me procurer une assurance santé personnelle avant le départ et rencontrer un médecin d'une Clinique Santé Voyage afin de déterminer la prise de vaccins avant le départ, la médication contre la malaria durant le séjour et toutes autres mesures de prévention au besoin;
- m'inscrire auprès du service d'inscription des Canadiens à l'étranger du ministère des Affaires étrangères du Canada : <https://voyage.gc.ca/voyager>;
- assumer la préparation matérielle de mon voyage (vêtements, bagages, équipement, etc.);
- connaître, reconnaître et adhérer aux objectifs et règlements de l'ONG qui nous reçoit;
- vivre simplement dans l'entraide, le partage et la solidarité;
- habiter une résidence sans eau courante ni électricité (les douches seront journalières), dormir sur matelas au sol si nécessaire;
- préserver l'intégrité, la cohésion et l'unité parmi le groupe de participant-es qui passe toujours AVANT l'individu. L'individu doit respecter la volonté collective du groupe de participants; l'individu doit se rallier à la volonté du groupe de participants et rechercher le consensus en tout temps;
- favoriser et maintenir un haut niveau de communication; être honnête dans ses relations avec chacun des membres du groupe de participant-es et éviter la formation de sous-groupes qui, très souvent, nuisent à la santé générale du groupe;
- entraider car le bien-être individuel est directement relié à celui du groupe de participants;
- observer les directives des personnes responsables du séjour dans le pays hôte;
- me munir de bouchons si je ne peux supporter le ronflement qui est considéré comme un bruit involontaire;
- faire preuve de ponctualité aux repas, me servir raisonnablement pour goûter en premier et m'assurer que toutes les personnes sont à table avant de me servir. Aucun gaspillage de nourriture ne sera toléré dans un pays où des personnes ne mangent pas tous les jours! Avant de me servir, vérifier la quantité de nourriture disponible pour une répartition équitable au groupe;
- me tenir responsable de mes effets personnels, du lavage de mes vêtements (à la main) qui s'effectue dans les moments libres, et voir à les tenir en ordre puisque l'espace dans les chambres est parfois limité. Les partenaires ne sont pas responsables de la perte, du vol des bagages ou des objets personnels;
- à travailler et donner mon maximum à chaque jour en tenant compte de mes limites; respecter l'horaire; tenter de prendre contact avec les gens du pays hôte, les écouter et être attentif à leur culture et surtout les RESPECTER. Suivre leurs méthodes et leur rythme de travail. Éviter les jugements car chacun travaille à son rythme et selon ses capacités. Faire mon possible; ESSAYER même là où je pense ne pas pouvoir réussir;

- accepter les changements d’horaires ou de tâches qui peuvent survenir sur les chantiers; être responsable d’apporter ma provision d’eau et ce dont j’ai besoin pour la journée au chantier (collation, équipement de travail);
- respecter les codes vestimentaires des lieux (pas de shorts très courts ni de torse nu). Lorsque je travaille dans une école, la jupe ou le pantalon long ou au genou, ainsi qu’une blouse ou un t-shirt sont nécessaire (pas de camisole décolletée). Ne pas accrocher mes sous-vêtements sur les cordes à linge extérieures (mal vu car vous affichez votre intimité à tous). *Notez que les vêtements longs permettent souvent d’éviter des blessures mineures et qu’ils font en sorte que vous êtes plus propres à la fin d’une journée au chantier (ce qui diminue votre consommation d’eau et affecte moins les autres lors des périodes de difficultés pour l’approvisionnement d’eau des douches);
- participer avec mon groupe aux tâches journalières de la maison (recherche d’eau, faire la cuisine, faire la vaisselle, balayage, nettoyage des toilettes et douches. Un membre de l’ONG hôte sera responsable de chaque groupe. Un tableau sera préparé et affiché sur place afin de faire une rotation des corvées chaque jour. Le calendrier doit être respecté;
- être responsable de me munir des vêtements et équipements de sécurité nécessaires selon les travaux à effectuer; accepter d’effectuer une rotation des tâches afin que chacun fasse un peu de tout;
- participer aux réunions hebdomadaires; être discipliné-e pour pouvoir affronter les problèmes s’ils se présentent et tirer le meilleur parti des pires situations. *Toute critique doit nécessairement être accompagnée d’un élément de solution qui devra être accepté par le groupe. Garder un esprit positif apporte une ambiance beaucoup plus agréable;
- comprendre que si j’invite une personne du pays hôte à m’accompagner à prendre un verre ou un repas, la coutume veut que je paye pour cette personne (une sortie sans le groupe nécessite l’approbation d’un responsable de l’ONG);
- régler les conflits ou frictions au fur et à mesure et surtout ne pas attendre que la situation dégénère; si j’identifie un problème ou un mécontentement, j’en parle immédiatement avec les animateurs ou responsables du projet;
- toujours garder une attitude humble face aux autres, nous sommes tou-tes égaux peu importe nos origines et notre âge. Le respect de tou-tes dans leur différence nous permet la meilleure relation possible avec les autres;
- spécialement lors des sorties culturelles de fin de semaine : être ponctuel-le, être patient-e (longues distances et promiscuité), être organisé-e (entre autre, limiter les bagages), être prudent-e (respecter les consignes de sécurité données par les responsables, éviter le port de bijoux de valeur), être respectueux-euse (demander avant de photographier les gens et accepter gentiment les refus), rester en groupe en tout temps avec un responsable;
- démontrer une attitude responsable devant l’éventualité de développer des liens amoureux avec les gens du pays hôte ou les bénévoles québécois-ses. Nous ne sommes aucunement responsables de vos histoires amoureuses;
- ne jamais quitter le groupe, le chantier ou la maison sans l’autorisation et l’accompagnement d’un responsable de l’ONG partenaire, et ce, EN TOUT TEMPS;
- ne jamais manger de nourriture donnée par les villageois-ses sans vérifier avec un responsable de l’ONG;
- ne jamais utiliser de véhicule motorisé (cette interdiction s’applique également à la motocyclette et la mobylette);
- ÉVITER LES ABUS D’ALCOOL ET DE LANGAGE, NE PAS ÉTALER MES RICHESSES;
- AVOIR CONSTAMMENT À L’ESPRIT QUE JE VIS UNE EXPÉRIENCE UNIQUE ET PRIVILÉGIÉE, D’UNE DURÉE LIMITÉE. Vivre cette expérience au jour le jour, sans attentes, en observant les personnes et afin de mieux vivre le choc culturel, s’il y a lieu.

J’ÉCOUTE et J’OBSERVE

En cas de non-respect de ces règles de vie, le-la volontaire peut être expulsé-e du projet et du pays à ses frais (dans les cas extrêmes où le-la participant-e nuit réellement au bon fonctionnement de la mission et du groupe).

Ce document a été préparé dans le but de maximiser l’efficacité de la vie de groupe et de minimiser les difficultés ou incidents possibles. Si vous êtes en accord avec cet engagement et désirez participer, veuillez le signer et le retourner avec le formulaire d’inscription.

Nom du volontaire en lettres moulées

Date

Signature